



**Commune de PFULGRIESHEIM**  
**Séance du 5 janvier 2017**

**Membres présents :**

Le Maire, André JACOB et Mmes et MM. les conseillers municipaux : Claude AFFOLTER, Liliane BAUER, Gérard DURINGER, Adjoint au Maire, Marie-Madeleine MARTIN, Paul LOSSEL, Corinne ZEISSLOFF, Jean-Marc HENNIG, Bertrand MEYER, M. Christian SCHNEIDER, Sébastien DURST, Michèle MEHN, Mme Stéphanie MICHEL

**Absentes excusées :** Mmes Anne-Laure LEYDET, Mme Elodie ROTH

En introduction, M. le Maire présente aux membres du conseil municipal ses meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2017. Il rappelle le principe d'organisation de la réception du Nouvel an selon une périodicité bisannuelle, tous les deux ans ; la dernière ayant eu lieu le 7 janvier 2016, la prochaine est prévue en janvier 2018. La séance de ce jour a lieu exceptionnellement un jeudi soir au lieu du vendredi soir pour permettre aux élus par ailleurs membres de la troupe de théâtre « d'Hybrides » de faire une répétition générale de leur prochain spectacle le vendredi soir 6 janvier 2017. Les dates des prochaines séances du conseil municipal sont arrêtées les vendredis 10 février et 17 mars 2017.

Le compte-rendu de la séance du 2 décembre 2016 transmis aux conseillers municipaux est adopté à l'unanimité.

**1. APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG ET DE L'ACKERLAND**

Ce point déjà développé en séance du 2 décembre dernier (voir compte-rendu) nécessite ce soir l'adoption par l'assemblée des nouveaux statuts intercommunaux entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et mis en conformité avec la loi NOTRe du 7 août 2015. Par 8 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre, l'assemblée adopte par délibération les nouveaux statuts de la Communauté de Communes.

**2. TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'ELAGAGE**

M. le Maire rend compte des travaux de taille et d'élagage à prévoir dans la commune suite à la tournée de reconnaissance effectuée dans le village entre Noël et Nouvel an avec M. Paul LOSSEL conseiller municipal, M. PETITJEAN, paysagiste, et M. Denis NORTH, chef du service en charge de la vocation « espaces verts » du Sivom la Souffel :

- taille des acacias bordant le parking de la salle des fêtes et arrachage de deux ou trois gros spécimens, à faire par M. PETITJEAN avec l'aide des agents sivomaux ;
- coupe d'entretien des arbres dans la cour de l'école maternelle, à prévoir au mois de février ;
- taille des prunus autour de l'aire de jeux rue de la Colline par M. PETITJEAN ;
- élagage des marronniers de la rue de la Colline ;
- nettoyage des bas-côtés dans la rue de Truchtersheim, déjà effectué par les agents du Sivom la Souffel ;
- arrachage et dessouchage de la haie de thuyas autour du city-stade, à faire par les conseillers municipaux MM. Paul LOSSEL et Christian SCHNEIDER qui évacueront les déchets verts vers la plate-forme d'apport volontaire de M. ROHFRTSCH à Reitwiller ;
- coupe d'éclaircissement des arbres formant la partie boisée autour du city-stade en bordure de la rue Principale, rachetée par la commune en 2016 aux consorts SBINNE, destinée à accueillir un chemin piétonnier dans le cadre des travaux de réaménagement de voirie de l'entrée Nord du village, à faire au mois de mars par M. ZIMMERMANN élagueur à Durningen.

Les crédits nécessaires à ces travaux seront budgétisés au compte 61521 « entretien de terrains » au budget primitif 2017 à adopter en séance du 17 mars prochain. M. LOSSEL souhaiterait que les bons d'accès à la plateforme de Reitwiller fournis par la Communauté de Communes compétente en matière de collecte et de traitement des déchets des ménagers et déchets verts puissent être retirés à la Mairie de chaque commune membre.

### **3. DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

Le Maire informe le conseil que, par délégation de l'exercice du droit de préemption urbain, il renonce à exercer le droit de préemption urbain sur le terrain bâti situé en section 2 parcelle 225 au 2A rue des Champs.

Un permis de construire a été accordé le 27 septembre 2016 pour la construction d'une maison d'habitation au fond de la rue des champs, n° 4, se terminant en une impasse. La tranchée ouverte par le SDEA pour réaliser le nouveau branchement eau-assainissement a été refermée avec des enrobés mais les pavés de la rigole n'ont pas été scellés. Il sera pris contact avec M. WANKMULLER du SDEA pour remédier à cette situation.

### **4. ACQUISITION DE DIVERS MATERIELS**

Le Maire expose que dans le cadre de sa délégation l'autorisant à passer des marchés en procédure adaptée, il a fait l'acquisition de divers matériels :

- un ensemble de trois drapeaux (européen, français, alsacien) prestige pour la salle des mariages pour 862.92 € TTC,
- un nouveau poste informatique (1 147.20 € TTC) et un nouveau copieur pour l'école élémentaire (3 780 € TTC).

Des travaux de réparation ont dû être réalisés à l'école élémentaire sur le système de ventilation avec le remplacement du moteur et du variateur pour un coût de 1 677.60 € TTC.

Suite aux travaux de rénovation de la pièce au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie destinée au bureau du Maire (réfection du sol, des peintures et pose d'un placard mural), une commande de mobilier, table 6 places en forme tonneau et six chaises, est validée par l'assemblée pour un montant total de 2 512.81 € TTC. La pose de rideaux en tissu est également prévue par la suite.

### **5. DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 3 AU BUDGET PRIMITIF 2016**

A la demande du comptable public, le Maire soumet à l'assemblée un projet de décision modificative budgétaire pour régulariser les écritures comptables de reversement de 868 € perçus en recettes de fonctionnement au titre de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) au profit des jeunes agriculteurs de notre commune. Cette opération nécessite l'émission d'un titre du même montant au compte 73111 « taxes foncière et d'habitation » et d'un mandat de paiement en dépense de fonctionnement « dégrèvement de TFNB au profit des jeunes agriculteurs », au compte 7391171 à ouvrir et à créditer du même montant par décision modificative budgétaire. Le conseil municipal adopte ce point à l'unanimité, pour faire suite à la demande du comptable public, en vertu d'une délibération existante datée du 11 juillet 2003 par laquelle le conseil municipal de l'époque a décidé que « les jeunes agriculteurs installés avec les aides de l'Etat sont exonérés de 50 % de TFNB pour une période de 5 ans suivant l'année de leur installation ; le dégrèvement des autres 50 % étant pris en charge d'office par l'Etat.

A noter, les informations dont dispose la Commune en séance de ce jour sur ce dossier ne sont pas exhaustives et pourront être complétées le cas échéant par le comptable public qui a demandé des vérifications auprès de sa hiérarchie pour connaître l'identité des bénéficiaires.

### **6. RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 19 JANVIER AU 18 FEVRIER 2017**

Le Maire rappelle qu'une communication a été faite à ce jour dans le BIC de décembre dernier pour présenter le premier agent recenseur recruté par la commune M. Eric ZEISSLOFF et expliquer les principes de la campagne de collecte d'information et ses modalités de réponse sur support papier ou par voie électronique. Une annonce est ensuite parue sur le site internet de la commune [www.pfulgriesheim.fr](http://www.pfulgriesheim.fr) permettant d'identifier les deux agents recenseurs MM. Eric ZEISSLOFF et Jean Louis LANG à titre officiel auprès de la population.

### **7. DIVERS**

#### **Nouveaux travaux à programmer en 2017**

Le Maire demande ensuite aux conseillers d'amorcer une réflexion sur une programmation de travaux pour l'année 2017 à inscrire à l'ordre du prochain ordre du jour. La discussion portera notamment sur les travaux d'aménagement de la partie Est du cimetière en secteurs funéraires (pour tombes à urnes, colombarium, espace aménagé avec des bancs...).

#### **Repas offert par la commune de Pfulgriesheim au conseil communautaire**

Il rappelle à l'assemblée la date du prochain conseil communautaire le jeudi 9 février 2017 à 19 h à la Mairie de Truchtersheim qui sera suivi par un repas qui, pour la circonstance, est offert par la commune de Pfulgriesheim. Au

menu, un cochon de lait pour environ 60 personnes. En effet, pour information, le repas donné après chaque conseil communautaire est offert par l'une des communes membres de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland, à tour de rôle, et selon une périodicité d'une fois tous les trois ans.

Le Maire demande donc à chaque conseiller d'être présent à cette occasion, à la fois pour assister à la réunion du conseil communautaire et pour prendre part aux préparatifs et au service du repas dans sa totalité (servir, desservir, laver et ranger la vaisselle, remettre en place les tables et les chaises). Une présentation de la commune de Pfulgriesheim sera faite aux conseillers communautaires sous forme d'un diaporama.

#### Cérémonie des sportifs méritants

Le vendredi 3 février 2017, Melle Léa MEISSNER, patineuse au Club des Sports de glace de Strasbourg et championne de France minimes en 2014 ainsi que M. Albert BIEHLER pratiquant la marche populaire et champion du monde 2016 à la Wander Welt Meisterschaft en Autriche seront mis à l'honneur lors de la cérémonie des sportifs méritants du Kochersberg organisée par la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

#### Rendez-vous avec le locataire de chasse le lundi 9 décembre 2016 à 18 h 30

M. Simon TARNEAUD a sollicité un rendez-vous avec M. le Maire pour évoquer entre-autres le projet du COS (Contournement Ouest de Strasbourg) sur le ban communal. M. Paul LOSSEL conseiller municipal et représentant des agriculteurs sera présent à cette occasion.

#### Indemnisation de la commune suite à un dépôt sauvage de déchets

Le Maire informe l'assemblée que suite à une enquête de la gendarmerie de Truchtersheim faisant suite à un dépôt de plainte de la commune pour un dépôt sauvage de déchets de chantier sur le ban communal, un chèque de 758.90 € d'indemnisation a été remis par l'auteur des faits et encaissé par la commune au titre des frais de nettoyage de remise en état du terrain et d'évacuation des déchets.

#### **TOUR DE TABLE**

M. Claude AFFOLTER demande l'intervention d'une société de nettoyage industriel pour décaper le sol de la cuisine de la salle des fêtes ou à défaut le brossage du sol avec un produit détergent par l'agent de service dans le cadre d'une prestation de service de 4 h complémentaires. Mme Corinne ZEISSLOFF propose quant à elle l'organisation d'une journée citoyenne de nettoyage pour la remise à niveau complète de la salle des fêtes. Pour l'instant, aucune suite n'est donnée à ces propositions.

Mme Liliane BAUER demande des nouvelles du recours contentieux engagé par la commune pour obtenir la suppression de l'aire de service sur le ban de Griesheim-sur-Souffel dans le cadre du COS. Le Maire n'a reçu à ce jour aucune communication officielle à ce sujet.

M. Sébastien DURST rappelle que les luminaires défectueux de la rue du Houblon doivent être remplacés par la Société SATER, attributaire du marché de voirie et d'éclairage public dans le cadre de la garantie décennale. Le Maire fait part à l'assemblée du courriel du 14 décembre de la Société SATER faisant suite à un courrier en RAR du 2 septembre 2016 dans lequel elle s'engage à remplacer les éléments leds défectueux au cours de la première quinzaine du mois de janvier 2017. Il signale également que lampadaires en panne dans la rue du Heuberg l'un devant le n° 6 et l'autre devant le n° 25. Une demande de dépannage sera faite auprès de l'Electricité ROTH de Lampertheim.

M. DURST revient également sur la nouvelle grille tarifaire au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland par semestre, dont un exemplaire est remis pour information à chaque conseiller municipal par la secrétaire de Mairie.

Pour mémoire : les nouveaux tarifs sont les suivants :

- |   |  |
|---|--|
| - abonnement au service (*) par foyer                                       | 70 €/semestre                                      |
| - abonnement réduit au service (*) pour les personnes vivant seules         | 50 €/semestre                                      |
| - prix à la 9 <sup>e</sup> levée (les 8 premières levées étant gratuites)   | 1.50 €/levée ou vidage du bac « déchets ménagers » |
| - prix à la pesée (à partir du 10 kg des déchets ménagers)                  | 0.15 €/kg  |
| - surcoût pour un bac déchets ménagers supplémentaire                       | 50 €/semestre                                      |
| - accès en déchetterie à partir du 14 <sup>e</sup> passage dans le semestre | 2 € par passage                                    |

(\*) le service inclut la collecte des déchets ménagers, la collecte du bac jaune de tri sélectif, l'accès en déchetterie du 1<sup>er</sup> au 13<sup>e</sup> passage.

M. DURST relève que le 14<sup>e</sup> passage en déchetterie et les suivants dans le semestre deviennent payants. L'effort de tri est taxé ce qui est paradoxal ! Le Maire également Vice-Président de la Communauté de Communes répond que l'ADEME demande un système de régulation aux entrées des déchetteries pour limiter les apports. En outre, selon la grille tarifaire remise à chaque conseiller, 13 passages gratuits par semestre en déchets sont tout à fait adaptés aux besoins des foyers.

Mme Corinne ZEISSLOFF rappelle que deux Marchés des Cabanes sont organisées les 15 et 29 janvier 2017 pour protester contre le COS. En outre, elle souhaiterait que la commune mette à disposition des riverains de la rue du Houblon un bac de sable ou sel pour neutraliser les plaques de verglas sur la chaussée et les trottoirs. Enfin, elle souhaite que des investissements plus conséquents soient faits pour améliorer la qualité des illuminations de Noël place de la Mairie.

Mme Michèle MEHN relève que les murets de l'enceinte du cimetière sont recouverts de moisissures et qu'il conviendrait que les nettoyer au karcher.

La séance est levée à 22 H 28.

Nom - Prénom	Fonction	Emargement
JACOB André	Maire	
AFFOLTER Claude	1 <sup>er</sup> Adjoint	
BAUER Liliane	2 <sup>e</sup> Adjoint	
DURINGER Gérard	3 <sup>e</sup> Adjoint	
MARTIN Marie-Madeleine	Conseillère municipale	
LOSSEL Paul	Conseiller municipal	
ZEISSLOFF Corinne	Conseillère municipale	
HENNIG Jean-Marc	Conseiller municipal	
MEYER Bertrand	Conseiller municipal	
SCHNEIDER Christian	Conseiller municipal	
DURST Sébastien	Conseiller municipal	
LEYDET Anne-Laure	Conseillère municipale	absente excusée
MEHN Michèle	Conseillère municipale	
MICHEL Stéphanie	Conseillère municipale	
ROTH Elodie	Conseillère municipale	absente excusée